

RECTIFICATIFS**Rectificatif à la directive (UE) 2016/798 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative à la sécurité ferroviaire**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 138 du 26 mai 2016)

Page 145, annexe III, deuxième alinéa, point 11), troisième tiret:

au lieu de: «— que les tâches d'entretien soient effectuées conformément aux commandes de travaux d'entretien et de délivrer l'avis de remise en exploitation comprenant d'éventuelles restrictions d'utilisation,»,

lire: «— que les tâches d'entretien soient effectuées conformément aux commandes de travaux d'entretien et de délivrer l'avis de remise en exploitation comprenant de possibles restrictions d'utilisation,».
